

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'Administration communale informe qu'elle se propose **d'aliéner** à M. Vincent LECOQ :

- un excédent de voirie d'une superficie de 63 m<sup>2</sup> situé le long de la rue St-Donat à Onderval ;
- un excédent de voirie d'une superficie de 20 m<sup>2</sup> situé le long du Chemin du Vieux Moulin à Onderval ;

et **d'acquérir** de M. Vincent LECOQ :

- une emprise d'une superficie de 15 m<sup>2</sup>, à extraire des parcelles cadastrées "Waimes, 1<sup>ère</sup> Division, Section I, n°476F et 475B" sises à hauteur de la rue Saint-Donat à Onderval ;
- une emprise d'une superficie de 25 m<sup>2</sup>, à extraire de la parcelle cadastrée "Waimes, 1<sup>ère</sup> Division, Section I, n°478F, sise à hauteur du Chemin du Vieux Moulin à Onderval.

tels que figurés au plan de mesurage dressé le 29 juin 2023 par M. Bernard LONCIN, Géomètre-Expert à Herve et ce afin de régulariser le tracé de la rue St-Donat et du Chemin du Vieux Moulin à Onderval.

En conséquence, le projet sera déposé pendant quinze jours, date du présent avis, au Secrétariat communal, ouvert tous les jours ouvrables de 08 heures 30' à 12 heures et les lundis de 13 h 30 à 17 h 30.

**Pour les consultations, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance** auprès du service secrétariat au 080 68 91 77 ou par mail à l'adresse suivante : [muriel.melotte@waimes.be](mailto:muriel.melotte@waimes.be)

Les personnes qui auraient des observations à faire pourront les présenter par écrit durant cet intervalle. La séance de clôture de l'enquête aura lieu audit Secrétariat le 07 septembre 2023, à 09 heures.

Le procès-verbal de l'enquête sera clôturé à cette dernière heure.

Waimes, le 22 août 2023

Le Directeur général,

Raphaël GREGOIRE

Par Ordonnance,



Le Bourgmestre,

Daniel STOFFELS